L'in Sudmersible

Journal de liaison des PIC

Fédération SUD-PTT: 25/27, rue des envierges 75020 Paris Tél: 01 44 62 12 00 Fax: 01 44 62 12 34 Site: www.sudptt.fr

Nous, on est prêts à agir le mardi 12 juin (mais pas que...)

E D I

La broyeuse repart de plus belle!

L'annonce a été faite dans la première semaine de mai : la Pic de Villeneuve-la-Garenne fermera dans 18 mois. Le trafic sera transféré sur Bois d'Arcy et Gonesse.

Nous avons subi CQC pendant des années, les centres de tri fermant les uns après les autres. Mais cette fois, l'annonce tombe comme un véritable couperet : « La Pic de Villeneuve-la-Garenne ne fait pas partie du futur schéma industriel d'Ile-de-France ». Voilà ! C'est fini, circulez... On est dans le schéma, on reste ouvert, on n'est plus dans le schéma, on ferme ! Et, nous, on ne connaît pas le schéma : ça peut tomber sur la tête de quiconque, à n'importe quel moment !

Le cynisme en mode de gestion...

Bien sûr, dans sa comm', la Poste nous vend sa soupe habituelle : « les émissions de CO2 seront réduites à hauteur de 346 Tonnes par an » !! En plus, ils nous prennent vraiment pour des imbéciles car nombre de collègues seront amenés à prendre leur véhicule à cause du reclassement. Mais ils s'en foutent : ce n'est pas leur CO2...

Fière de sa politique de recrutement intensif d'intérimaires, elle peut afficher « sur 2018 et 2019, 1000 postes correspondant aux profils des postiers concernés seront disponibles » et sûrs d'eux-mêmes : « ce projet n'engendre pas de sureffectifs »! C'est toujours la même question : quels emplois et où ? C'est le principe du reclassement avec toutes ses incertitudes, ses mutations forcées car on n'a pas le choix..

Les effectifs en berne!

Côté emploi et effectifs, c'est la décrue partout. Sur Wissous, il y a eu en moyenne en 2017 un équivalent de 50 intérimaires à temps plein chaque mois ; avec un pic à 92 en décembre! Et environ 500.000 plis (l'export Outre-mer aujourd'hui sur Roissy) arrivent fin juin!

A Lognes (77), ce sont en moyenne 49 intérimaires qui ont travaillé toute l'année sur la Pic et le taux d'heures supplémentaires représente une dizaine d'emplois! Avec les CDD et autres contrats précaires, cela fait près de 83 équivalents temps complet, soit 1 agent sur 4 en précarité... Dans certaines Pics, les directions reconnaissent qu'il y a trop d'intérimaires: c'est pour mieux augmenter le budget des heures supplémentaires!

Les réorgs, ça continue...

Sur la Pic de Rouen Madrillet, la mise en place d'une nouvelle organisation le 1er novembre dernier a engendré la suppression d'une trentaine d'emplois. Suite à l'injection de trafics supplémentaires (reprise du TCD et de l'oblitération de certains bureaux, examen du Code de la route...), la direction a multiplié les appels à candidature mais elle n'a pas l'air trop pressée. Du coup, le sous-effectif est quasi permanent! Toujours à Lognes, la direction ne prend pas de gants: elle prétend modifier les régimes de travail en l'espace de deux mois! Or, la dénonciation des accords signés par les syndicats doit laisser un délai d'un an de négociation, sans qu'il soit possible de modifier les horaires.

C'est nous qui "saturons"!

La DRIC travaille sur un principe : "la saturation de l'outil industriel". Du coup, ce sont fermetures et réorganisations qui nous attendent pour augmenter la productivité.

La "saturation", c'est aussi l'agrandissement des TTF ("pilotées" par des I.2 !) et la distribution pilotée. Nos dirigeants ont beau dire : le courrier baisse mais le nombre de passages en machine, lui, augmente !

Effectifs, pénibilité, réorganisations, respect des grades et des contrats...: tous les agents vivent le même quotidien, qui se dégrade, avec un autoritarisme de plus en plus assumé et débridé. Les règles d'or sont passées par là...

Alors, qu'est-ce qu'on attend?

Nous le disons depuis longtemps : si nous nous y mettons ensemble, au même moment dans toutes les Pics et PFCs, on peut inverser le cours des choses.

La force de nos patrons, c'est que nous restions isolés, Pic par Pic, PFC par PFC...

A défaut de réponse des autres fédérations syndicales, SUD-PTT a fait le choix d'une première journée nationale de grève le mardi 12 juin !

Jours fériés / jours de repos

La fédération SUD-PTT a déposé une requête devant le Tribunal de grande instance (TGI) de Paris afin de faire annuler la clause du texte de mai 2017 stipulant que « donnent toutefois lieu à compensation, dans les services ne travaillant pas les dimanches et jours fériés... ». Une telle formule exclut les nuits qui travaillent les dimanches et jours fériés. A noter que la direction du Courrier n'a jamais daigné nous expliquer les raisons d'une telle formulation!

☐ Pour être efficaces dans leurs luttes, les facteurs et les factrices se coordonnent dans leurs départements ! En Gironde, en Ille-et-Vilaine, dans les Hauts-de-Seine, les Bouches-du-Rhône...

☐ Pour défendre leur statut et le service public, les cheminot-es se battent ensemble ! Avec tous leurs syndicats...

Et on ne pourrait pas faire pareil dans les Pics et les PFCs ? Bien sûr que si, c'est possible le mardi 12 juin !

Depuis plusieurs mois, la fédération SUD-PTT propose aux autres fédérations d'agir ensemble sur des revendications dont beaucoup nous sont communes comme les effectifs, le II.1 grade base... sans réponse à ce jour. Dans certaines Pics, des discussions ont lieu entre les militants d'origine syndicale diverse pour agir ensemble. SUD-PTT a renouvelé sa proposition d'agir avant l'été. Toujours pas de réponse... or, nous pensons qu'il faut agir pour changer le cours des choses!

Nous déposons un préavis de grève d'une semaine du lundi 11 au samedi 16 juin.

Des préavis locaux seront aussi déposés en fonction des problématiques locales.

Durant cette semaine, nous proposerons diverses actions au personnel (comme des arrêts de travail) en débattant avec toutes les personnes prêtes à agir.

Et le mardi 12 juin, nous appelons tout le personnel à arrêter le travail et à se rassembler devant leurs établissements !

La plateforme revendicative nationale adoptée lors de notre réunion nationale des Pics le 5 février 2018

- l'arrêt des fermetures des Pics et de la massification du courrier,
- le comblement des emplois vacants par la mutation des collègues intéressé-es et le recrutement des intérimaires ou CDD qui travaillent depuis trop longtemps dans la précarité,
- un certain nombre de mesures visant à reconnaître et compenser la pénibilité comme : l'octroi d'un an de bonification tous les sept ans travaillés, 4 agents par MTIPF, l'augmentation des temps de pause et l'instauration de micro-pauses, l'alternance de positions assis/debout,
- le II.1 grade de base afin de reconnaître la polyvalence imposée et généralisée, avec le passage sur le niveau de fonction supérieur pour les agents déjà en II.1,
- le versement d'un 13 ° mois, revendication commune à tout le personnel de l'entreprise,
- l'heure de nuit à trois euros,
- la compensation des jours fériés coïncidant avec les jours de repos pour tout le personnel et particulièrement pour les services de nuit totalement exclus du dispositif.